



## Projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) valant Programme local d'habitat (PLH)



### Enquête publique

25 août – 5 octobre 2020

### Document 3/3 : Annexes

Auteur : Commission d'enquête indépendante désignée par le Tribunal Administratif de Toulouse

Identification de l'enquête publique : E 19000202/31

Version du 05/01/221

---

# Sommaire

---

- Annexe 1 :** Arrêté de mise à enquête publique  
Avis d'enquête  
Localisation des avis d'enquête sur la voie publique
- Annexe 2 :** Publicité de l'enquête dans les journaux
- Annexe 3 :** Identification des requêtes du public :
- Tableau 6-1 :** Liste des requêtes par nom
- Tableau 6-2 :** Liste des requêtes par numéro
- Annexe 4 :** Courriers échangés entre la commission d'enquête et Decazeville Communauté :
- Lettre « Procès-verbal de synthèse de l'enquête publique » (Commission d'enquête)
  - Lettre « Demande de réunion / PV de synthèse » (Commission d'enquête)
  - Lettre « Réponse au PV de synthèse » (Decazeville Communauté)
  - Lettre « Prolongation des délais post-enquête » (Decazeville Communauté)
- Annexe 5 :** Registres d'enquête publique + lettres + courriels

**Annexe 1 :**

**Arrêté de mise à enquête publique  
Avis d'enquête  
Localisation des avis d'enquête sur la voie publique**

\*\*\*\*\*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT**

**N° 2020-145**

**OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT  
L'ELABORATION DU PLAN LOCAL DE L'URBANISME INTERCOMMUNAL  
(PLUI), VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)**

Le Président de la Communauté de communes ;

**Vu** le code de l'environnement ;

**Vu** le code de l'urbanisme ;

**Vu** le code des relations entre le public et l'administration ;

**Vu** l'arrêté ministériel du 24 avril 2012 fixant les caractéristiques et dimensions de l'affichage de l'avis d'enquête publique mentionné à l'article R 123-11 du code de l'environnement ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 12-2016-10-25-001 du 25 octobre 2016 portant fusion des communautés de communes du bassin Decazeville Aubin et de la vallée du Lot et création de Decazeville communauté, et indiquant dans son article 4 que Decazeville communauté exerce de plein droit en lieu et place des communes membres, la compétence en matière de plan local d'urbanisme ;

**Vu** la délibération n°2020/054 du 8 juin 2020 portant installation du conseil communautaire ;

**Vu** la délibération du conseil communautaire n° 2020/055 du 8 juin 2020 portant élection du président ;

**Vu** la délibération du conseil communautaire n°2017/168 du 27 septembre 2017 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-h), définissant les objectifs poursuivis et fixant les modalités de la concertation préalable avec les communes membres;

**Vu** la délibération du conseil communautaire n°2018/043 du 22 mars 2018 approuvant le diagnostic stratégique, le diagnostic Habitat et l'Etat Initial de l'Environnement ;

**Vu** la délibération du conseil communautaire n°2018/086 du 28 juin 2018 prenant acte du débat le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ;

**Vu** la délibération du conseil communautaire n°2019/122 du 30 juillet 2019 approuvant le bilan de la concertation publique, approuvant l'arrêt du projet de PLUi-h et ses annexes, autorisant le président à signer tous documents à intervenir nécessaires à son approbation ;

**Vu** les avis des services consultés ;

**Vu** l'avis n°2020A011 de la mission régionale d'autorité environnementale Occitanie adopté le 13 février 2020 sur le projet ;

**Vu** le Schéma de Cohérence Territoriale approuvé par délibération n°200206-09 DL du 6 février 2020 par le comité syndical de PETR centre ouest Aveyron ;

**Vu** les pièces du dossier de projet de PLUi-h soumis à enquête publique et comprenant le projet de PLUi-h arrêté le 30 juillet 2019, les pièces administratives (mesures de publicité, avis des personnes publiques associées, avis de l'autorité environnementale, etc...) ;

**Vu** l'arrêté du président de Decazeville n° 2020-96 du 11 mars 2020 portant sur l'ouverture de l'enquête publique consacrée au PLUi-h qui n'a pas pu se tenir en raison de l'état d'urgence sanitaire ;

**Vu** la décision du tribunal administratif de Toulouse en date du 18 mai 2020 portant désignation d'une commission d'enquête ;

Considérant que Decazeville communauté exerce en lieu et place des communes membres, la compétence en matière de plan local d'urbanisme (arrêté préfectoral n°12-2016-10-25-001 du 25 octobre 2016) et qu'il appartient au président de Decazeville communauté de soumettre le projet de PLUi-h à enquête publique, tel que prévu par délibérations n°2017/168 du 27 septembre 2017 et n°2019/122 du 30 juillet 2019 du conseil communautaire,

## A R R E T E

### Article 1<sup>er</sup> : Objet et siège de l'enquête publique

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-h) sur le territoire de la communauté de communes de Decazeville communauté.

Cette première élaboration du PLU intercommunal vise à doter d'un document d'urbanisme unique les communes qui composent la communauté de communes.

Le siège de Decazeville communauté, maison de l'industrie, à Decazeville, est siège de l'enquête. Les communes de Livinhac-le-Haut et Aubin sont désignées comme lieux d'enquête.

### Article 2 : Ouverture et durée de l'enquête publique

L'enquête publique est organisée sur le territoire de la communauté de communes de Decazeville communauté pour une durée de 38 jours consécutifs du **mardi 25 août 2020 - 9h00 au lundi 5 octobre - 17h00** sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat.

Par décision motivée, la commission d'enquête peut prolonger l'enquête pour une durée maximale de 15 jours.

### Article 3 : Commission d'enquête

Par décision du 18 mai 2020, le président du tribunal administratif de Toulouse a désigné une commission d'enquête constituée des commissaires enquêteurs suivants Madame Sabine NASCINGUERRA en qualité de présidente et de Messieurs Christian SOULIE et Jacques GAYRAUD en qualité de membres titulaires.

### Article 4 : Accès au dossier

#### Accès numérique

Les pièces du dossier soumis à enquête publique et les avis recueillis pendant leur instruction sont mis en ligne et accessibles depuis un registre dématérialisé via l'adresse internet «<https://www.registre-numerique.fr/PLUiH-Decazeville-communaute>» ou de par un lien depuis le site «[www.decazeville-communaute.fr](http://www.decazeville-communaute.fr)» aux rubriques « enquêtes publiques » ou « urbanisme ».

Ce dossier, dans sa version numérique, est également consultable via un accès informatique libre et gratuit à l'adresse suivante : Office du Tourisme Square Ségalat 12300 DECAZEVILLE

L'accès à ce poste numérique est ouvert aux jours et horaires suivants (hors jours fériés):

le lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h ; le vendredi de 14h à 18h.

#### Accès dans les lieux d'enquête

Parallèlement, les dossiers soumis à enquête publique accompagnés des avis émis et d'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par la commission d'enquête sont déposés pendant toute la durée de l'enquête :

- à la mairie de Livinhac-le-haut - place du 14 juin -12300 LINVHAC-LE-HAUT
- à la mairie d'Aubin - 1, place Maruéjols -12110 AUBIN
- au siège de la communauté de communes « Decazeville communauté » - Maison de l'industrie 12300 DECAZEVILLE

Afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux au public (hors jours fériés et ponts) soit :

- à la mairie de Livinhac-le-haut les lundis et mardis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h et les mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

8h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 8h30 à 12h.

- au siège de la communauté de communes Decazeville communauté du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

#### Autre accès

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers soumis à enquête publique auprès des services de Decazeville communauté.

Toute information sur le dossier peut être obtenue auprès du responsable du service urbanisme de la communauté de communes "Decazeville communauté" (tel 05 65 43 95 00 - adresse mail : [urbanisme@decazeville-communaute.fr](mailto:urbanisme@decazeville-communaute.fr)) dès la publication de l'arrêté.

#### **Article 5 : Observations et propositions du public**

Les observations, propositions et contre-propositions du public peuvent être recueillies et consignées :

- de façon manuscrite sur le registre d'enquête déposé à cet effet à la mairie de Livinhac-le-Haut, à la mairie d'Aubin et au siège de la communauté de communes «Decazeville communauté»;
- par voie dématérialisée via le registre électronique cité à l'article 4,
- par correspondance à la présidente de la commission d'enquête, à l'adresse de la communauté de communes Decazeville communauté, siège de l'enquête : Madame Sabine NASCINGUERRA, présidente de la commission d'enquête PLUi-h - Maison de l'industrie – BP 68 - 12300 DECAZEVILLE.

**Ne pourront être prises en compte que les observations numériques laissées sur les adresses numériques à disposition et les courriers parvenus au siège de l'enquête entre le 25 août 2020 - 9 h00 et le 5 octobre 2020 - 17h.**

Ces observations sont tenues à la disposition du public pendant la durée de l'enquête :

- à la mairie de Livinhac-le-Haut, à la mairie d'Aubin et au siège de Decazeville communauté pour les observations écrites déposées dans leurs locaux respectifs;
- pour toutes les contributions depuis le registre numérique « <https://www.registre-numerique.fr/PLUiH-Decazeville-communaute> ».

Il est rappelé que toute personne peut se rendre dans le point numérique cité à l'article 4 du présent arrêté pour consulter les dossiers et déposer et/ou consulter les observations.

Ces observations sont également communicables pendant toute la durée de l'enquête à toute personne qui en fait la demande. Les frais de reprographie ou de mise sur support informatique sont à ses frais.

La communication des observations du public est disponible pendant la durée de l'enquête mentionnée à l'article 2. Les observations et propositions reçues après le 5 octobre 17h00 ne pourront pas être prises en compte par la commission d'enquête.

#### **Article 6 : Permanences de la commission d'enquête**

Madame Sabine NASCINGUERRA, messieurs Christian SOULIE et Jacques GAYRAUD effectueront des permanences dans les mairies d'Aubin et Livinhac-le-Haut et au siège de la communauté de communes Decazeville communauté aux jours et horaires suivants :

Mairie d'Aubin	Mairie de Livinhac-le-Haut	Decazeville communauté
Samedi 29 août 2020 de 9 h à 12 h		mercredi 9 septembre 2020 de 11 h 30 à 14 h 30
jeudi 17 septembre 2020 de 13 h à 16 h	vendredi 25 septembre 2020 de 15 h 30 à 18 h 30	samedi 3 octobre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00

Toute personne peut, à cette occasion, formuler des observations soit oralement auprès de la commission d'enquête, soit par écrit sur le registre tenu à cet effet.

#### **Article 7 : Rapport et conclusions de la commission d'enquête**

A l'expiration du délai fixé à l'article 2, le registre d'enquête, avec les documents annexés

observations et correspondances), et les observations numériques sont mis à disposition de la commission d'enquête et clos par elle.

Dès réception de son rapport, celui-ci est tenu à la disposition du public pendant un an :

- aux 12 mairies de la communauté de communes
- sur le site internet de Decazeville communauté.

#### **Article 8 : Issue de l'enquête publique**

Le conseil communautaire de Decazeville communauté se prononcera par délibération sur l'approbation du Plan Local de l'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat de Decazeville communauté, il pourra au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y lieu d'apporter des modifications au projet de PLUi-h en vue de cette approbation.

#### **Article 9 : Exécution et notification**

Le Président de la communauté de communes « Decazeville communauté », les maires des communes membres de l'EPCi, et les membres de la commission d'enquête sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la communauté de communes.

Le présent arrêté sera notifié :

- aux membres de la commission d'enquête
- à Monsieur le président du tribunal administratif,
- aux maires des communes membres de la communauté de communes Decazeville communauté
- à Mme la sous-préfète de Villefranche-de-Rouergue

Fait à Decazeville, le 24 juillet 2020

Le Président de Decazeville Communauté

François MARTY



*La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues aux articles L 5211-1 et L 2131-2 du code général des collectivités territoriales.*

**Délais et voies de recours :** Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Toulouse territorialement compétent, situé 68, rue Raymond IV, B.P. 7007, 31068 Toulouse Cedex 07, dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification (*articles R 421-1 et suivants du code de justice administrative*). Le tribunal peut être saisi par courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>

Un recours gracieux peut également être exercé contre cet acte auprès de l'auteur de l'acte. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse. Toutefois, le silence gardé pendant deux mois sur une réclamation vaut décision implicite de rejet (*article R 421-2 du code de justice administrative*).

Decazeville communauté

### **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Le président de Decazeville communauté informe le public qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Decazeville communauté, du 25 août 9h au 5 octobre 2020 17h, soit pendant 38 jours consécutifs.

Mme Sabine NASCINGUERRA a été désignée présidente de la commission d'enquête ainsi que MM Jacques GAYRAUD et Christian SOULIE, commissaires titulaires, par le président du tribunal administratif.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public au siège de Decazeville communauté (maison de l'industrie à Decazeville) et aux mairies d'Aubin et Livinhac-le-haut, pendant la durée de l'enquête aux heures habituelles d'ouverture.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations ou propositions sur les registres, ou les adresser par correspondance à « Mme la présidente de la commission d'enquête du PLUiH, maison de l'industrie BP68 12300 Decazeville ».

Toute personne pourra sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du siège de Decazeville communauté. Il sera disponible durant l'enquête publique sur le site internet : « <https://www.registre-numerique.fr/PLUiH-Decazeville-communauté> » aussi accessible de par celui de Decazeville communauté. Les observations et propositions pourront également être déposées par courrier électronique sur le registre numérique. Toutes les communications et propositions seront consultables sur ce même site internet.

La consultation électronique du dossier peut être effectuée à l'office du tourisme, square Ségalat à Decazeville, aux heures d'ouverture au public.

Les commissaires enquêteurs se tiendront à la disposition du public pour recevoir ses observations :

- à la mairie d'Aubin, le samedi 29 août de 9h à 12h, et le jeudi 17 septembre de 13h à 16h,
- à la mairie de Livinhac-le-haut, le vendredi 25 septembre, de 15h30 à 18h30,
- au siège de la communauté de communes, le mercredi 9 septembre de 11h30 à 14h30, et le samedi 3 octobre de 09h à 12h.

Le rapport de la commission d'enquête sera disponible au public pendant un an au siège et sur le site internet de Decazeville communauté.

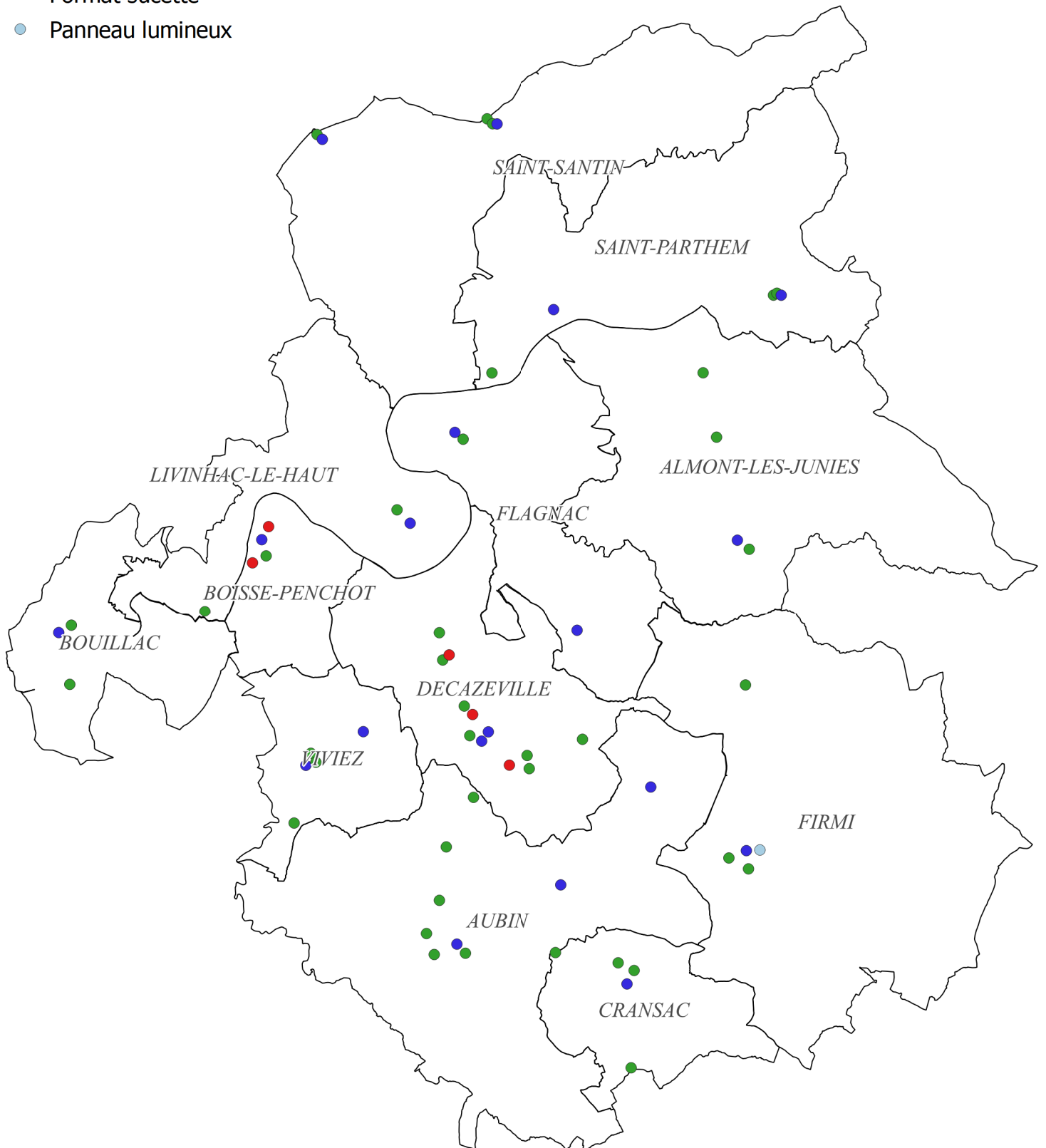
Le conseil communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation du PLUiH, il pourra, au vu des conclusions de l'enquête, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLUiH en vue de cette approbation.

Des informations peuvent être demandées auprès du responsable du service urbanisme de la communauté de communes au 05 65 43 95 00.



Affichage pour l'enquête publique du PLUi de Decazeville Communauté

- Format A3
- Format A2 réglementaire
- Format sucette
- Panneau lumineux



1:90 000

le 15/10/ 2020

## **Annexe 2 :**

### **Publicité de l'enquête dans les journaux**



183826

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### Decazeville Communauté

Le président de Decazeville communauté informe le public qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Decazeville communauté, du 25 août 9h au 5 octobre 2020 17h, soit pendant 38 jours consécutifs.

Mme Sabine NASCINGUERRA a été désignée présidente de la commission d'enquête ainsi que MM Jacques GAYRAUD et Christian SOULIE, commissaires titulaires, par le président du tribunal administratif.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public au siège de Decazeville communauté (maison de l'industrie à Decazeville) et aux mairies d'Aubin et Livinhac-le-haut, pendant la durée de l'enquête aux heures habituelles d'ouverture.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations ou propositions sur les registres, ou les adresser par correspondance à « Mme la présidente de la commission d'enquête du PLUIH, maison de l'industrie BP68 12300 Decazeville ». Toute personne pourra sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du siège de Decazeville communauté. Il sera disponible durant l'enquête publique sur le site internet : "<https://www.registre-numerique.fr/PLUIH-Decazeville-communaute>" aussi accessible de par celui de Decazeville communauté. Les observations et propositions pourront également être déposées par courrier électronique sur le registre numérique. Toutes les communications et propositions seront consultables sur ce même site internet.

La consultation électronique du dossier peut être effectuée à l'office du tourisme, square Ségalat à Decazeville, aux heures d'ouverture au public.

Les commissaires enquêteurs se tiendront à la disposition du public pour recevoir ses observations :

- à la mairie d'Aubin, le samedi 29 août de 9h à 12h, et le jeudi 17 septembre de 13h à 16h,
- à la mairie de Livinhac-le-haut, le vendredi 25 septembre, de 15h30 à 18h30,
- au siège de la communauté de communes, le mercredi 9 septembre de 11h30 à 14h30, et le samedi 3 octobre de 09h à 12h.

Le rapport de la commission d'enquête sera disponible au public pendant un an au siège et sur le site internet de Decazeville communauté.

Le conseil communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation du PLUIH, il pourra, au vu des conclusions de l'enquête, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLUIH en vue de cette approbation.

Des informations peuvent être demandées auprès du responsable du service urbanisme de la communauté de communes au 05.65.43.95.00.



183828

## RAPPEL AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### Decazeville Communauté

Le président de Decazeville communauté informe le public qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Decazeville communauté, du 25 août 9h au 5 octobre 2020 17h, soit pendant 38 jours consécutifs.

Mme Sabine NASCINGUERRA a été désignée présidente de la commission d'enquête ainsi que MM Jacques GAYRAUD et Christian SOULIE, commissaires titulaires, par le président du tribunal administratif.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public au siège de Decazeville communauté (maison de l'industrie à Decazeville) et aux mairies d'Aubin et Livinhac-le-haut, pendant la durée de l'enquête aux heures habituelles d'ouverture.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations ou propositions sur les registres, ou les adresser par correspondance à « Mme la présidente de la commission d'enquête du PLUIH, maison de l'industrie BP68 12300 Decazeville ». Toute personne pourra sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du siège de Decazeville communauté. Il sera disponible durant l'enquête publique sur le site internet : "<https://www.registre-numerique.fr/PLUIH-Decazeville-communaute>" aussi accessible de par celui de Decazeville communauté. Les observations et propositions pourront également être déposées par courrier électronique sur le registre numérique. Toutes les communications et propositions seront consultables sur ce même site internet.

La consultation électronique du dossier peut être effectuée à l'office du tourisme, square Ségalat à Decazeville, aux heures d'ouverture au public.

Les commissaires enquêteurs se tiendront à la disposition du public pour recevoir ses observations :

- à la mairie d'Aubin, le samedi 29 août de 9h à 12h, et le jeudi 17 septembre de 13h à 16h,
- à la mairie de Livinhac-le-haut, le vendredi 25 septembre, de 15h30 à 18h30,
- au siège de la communauté de communes, le mercredi 9 septembre de 11h30 à 14h30, et le samedi 3 octobre de 09h à 12h.

Le rapport de la commission d'enquête sera disponible au public pendant un an au siège et sur le site internet de Decazeville communauté.

Le conseil communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation du PLUIH, il pourra, au vu des conclusions de l'enquête, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLUIH en vue de cette approbation.

Des informations peuvent être demandées auprès du responsable du service urbanisme de la communauté de communes au 05.65.43.95.00.



---

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

---

### DECAZEVILLE COMMUNAUTÉ

---

Le président de Decazeville communauté informe le public qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Decazeville communauté, **du 25 août 9h au 5 octobre 2020 17h**, soit pendant 38 jours consécutifs.

Mme Sabine NASCINGUERRA a été désignée présidente de la commission d'enquête ainsi que MM Jacques GAYRAUD et Christian SOULIE, commissaires titulaires, par le président du tribunal administratif.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public au siège de Decazeville communauté (maison de l'industrie à Decazeville) et aux mairies d'Aubin et Livinhac-le-haut, pendant la durée de l'enquête aux heures habituelles d'ouverture.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations ou propositions sur les registres, ou les adresser par correspondance à « Mme la présidente de la commission d'enquête du PLUIH, maison de l'industrie BP68 12300 Decazeville ». Toute personne pourra sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du siège de Decazeville communauté. Il sera disponible durant l'enquête publique sur le site internet :

« <https://www.registre-numerique.fr/PLUIH-Decazeville-communauté> » aussi accessible de par celui de Decazeville communauté. Les observations et propositions pourront également être déposées par courrier électronique sur le registre numérique. Toutes les communications et propositions seront consultables sur ce même site internet.

La consultation électronique du dossier peut être effectuée à l'office du tourisme, square Ségalat à Decazeville, aux heures d'ouverture au public.

Les commissaires enquêteurs se tiendront à la disposition du public pour recevoir ses observations :

- à la mairie d'Aubin, le samedi 29 août de 9h à 12h, et le jeudi 17 septembre de 13h à 16h,
- à la mairie de Livinhac-le-haut, le vendredi 25 septembre, de 15h30 à 18h30,
- au siège de la communauté de communes, le mercredi 9 septembre de 11h30 à 14h30, et le samedi 3 octobre de 09h à 12h.

Le rapport de la commission d'enquête sera disponible au public pendant un an au siège et sur le site internet de Decazeville communauté.

Le conseil communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation du PLUIH, il pourra, au vu des conclusions de l'enquête, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLUIH en vue de cette approbation.

Des informations peuvent être demandées auprès du responsable du service urbanisme de la communauté de communes au 05 65 43 95 00.

---



---

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

---

### DECAZEVILLE COMMUNAUTÉ

---

Le président de Decazeville communauté informe le public qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Decazeville communauté, **du 25 août 9h au 5 octobre 2020 17h**, soit pendant 38 jours consécutifs.

Mme Sabine NASCINGUERRA a été désignée présidente de la commission d'enquête ainsi que MM Jacques GAYRAUD et Christian SOULIE, commissaires titulaires, par le président du tribunal administratif.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public au siège de Decazeville communauté (maison de l'industrie à Decazeville) et aux mairies d'Aubin et Livinhac-le-haut, pendant la durée de l'enquête aux heures habituelles d'ouverture.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations ou propositions sur les registres, ou les adresser par correspondance à « Mme la présidente de la commission d'enquête du PLUIH, maison de l'industrie BP68 12300 Decazeville ». Toute personne pourra sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du siège de Decazeville communauté. Il sera disponible durant l'enquête publique sur le site internet :

« <https://www.registre-numerique.fr/PLUIH-Decazeville-communauté> » aussi accessible de par celui de Decazeville communauté. Les observations et propositions pourront également être déposées par courrier électronique sur le registre numérique. Toutes les communications et propositions seront consultables sur ce même site internet.

La consultation électronique du dossier peut être effectuée à l'office du tourisme, square Ségalat à Decazeville, aux heures d'ouverture au public.

Les commissaires enquêteurs se tiendront à la disposition du public pour recevoir ses observations :

- à la mairie d'Aubin, le samedi 29 août de 9h à 12h, et le jeudi 17 septembre de 13h à 16h,
- à la mairie de Livinhac-le-haut, le vendredi 25 septembre, de 15h30 à 18h30,
- au siège de la communauté de communes, le mercredi 9 septembre de 11h30 à 14h30, et le samedi 3 octobre de 09h à 12h.

Le rapport de la commission d'enquête sera disponible au public pendant un an au siège et sur le site internet de Decazeville communauté.

Le conseil communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation du PLUIH, il pourra, au vu des conclusions de l'enquête, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLUIH en vue de cette approbation.

Des informations peuvent être demandées auprès du responsable du service urbanisme de la communauté de communes au 05 65 43 95 00.

---

## Annexe 3 :

### Tableaux d'identification des requêtes

**Tableau 3-1 : Liste des requêtes par nom**

**Tableau 3-2 : Liste des requêtes par numéro**

Chaque **contribution** est identifiée par :

- une lettre permettant de rappeler sa provenance :
  - @ : registre électronique
  - R : registre papier
  - C : courrier papier
  - E : e-mail
- un chiffre allant de 1 à 172
- *exemple : @166, E1, R25 ...*

Chaque contribution peut contenir une ou plusieurs **observations** sur des lieux ou des thèmes différents. *Exemple : la contribution @166 aborde 4 sujets différents, numérotés @166-1, @166-2, @166-3 et @166-4.*

#### **Avis au public et aux associations ayant participé à l'enquête**

*Pour trouver la réponse à votre requête, veuillez d'abord consulter la présente annexe pour connaître l'identification de la requête, puis consulter le chapitre 6 du rapport pour prendre connaissance de la réponse de la collectivité et de l'examen qui en a été fait par la commission d'enquête.*

*La recherche peut être facilitée en utilisant la version informatique du présent rapport (disponible sur le site internet de Decazeville Communauté) : après avoir identifié le numéro de la requête, il suffira de le rentrer dans le champ « rechercher » du lecteur de fichier.*

Liste des requêtes par nom / ordre alphabétique			
Contribution	Nom	Prénom	Organisme
R3	ANONYME		
R99	ANONYME		
R32	ANTOINE	Christian	
@97	ARNAL	Joel	
@100	ARNAL	Joel	
R150	ARNAL	Alain	
@33	AULAS	Marie-Dominique	
@136	AYORA	Amélia	
C102	BARBERGER	Philippe	
@124	BARBERGER	Françoise	
C49	BASTIDE	Bernard	
R94	BATTUT		
C24	BERTE	Denise	
R27	BERTE	Denise	
@132	BONTEMPS	Nadine	
R77	BOS	Pierre	
@118	BOUAKIL	Camille	Société Valeco
R25	BOUSQUET	Jean Claude	
@66	BOUSQUET	Romain	
@164	BOUYSSOU	Christian	
R83	BOYER	Evelyne	
@64	BROUSSAL	Yves	
R76	BROUSSAL	Yves	
@117	BROUSSAL	Jean-Luc	Maire de St Santin de Maurs
@5	CALMETTES	Jean-Louis	
@155	CALMETTES	Jean-Louis	
C68	CAMMAS	Françoise	
R152	CAMMAS	Françoise	
@63	CANAC	Bernard	
R52	CANCES	Philippe Christophe	
@105	CANNAC	Michel	
R58	CARRIER	Nadine	
R10	CASSOUDESALLE	Jean Claude	
R13	CASSOUDESALLE	Jean-Claude	
R140	CAUSSANEL	Jean-Luc	
R43	CENTRES	Jean Marie	
R156	CHANIÉ	Jacqueline	
@129	CHARRIÉ	Jacqueline	
@131	CHARRIÉ	Jacqueline	
R98	CHASTAGNOL		
R71	CHASTAMD	Claude	
R92	COPELRINSTI	Jacques	
R148	CORRET	Patrick	
@4	COSENZA	Catherine	
R17	COUDERC	Marie-Dominique	
R95	COUDREC	Marie-Dominique	
R78	COURVEDE	Guy	
R90	DALMON	Bernard	
R82	DANGLES	Joël	
R153	DELBOSC CALMETTES	Michel Jean-Louis	Association ADEBA
@108	DELMON	Yannick	
R38	DELSOL	Robert	
@2	DOUBLET	Matthieu	
R142	ESCAFFRE	Bernard	
R143	ESCAFFRE	Bernard	
@163	ESCOUDE	Nelly	
C112	FALIP	Jean Paul	
@9	FANJAS-MERCERE	Paul	
R141	FANJAS-MERCERE	Raoul	
R45	FEL	Christophe	
@65	FEL	Céline	
R89	FELGINES	Didier	

Liste des requêtes par nom / ordre alphabétique			
Contribution	Nom	Prénom	Organisme
E1	FERAL	Philippe	
C20	FERAL	Philippe	
@36	FERNANDEZ	Michèle	
@34	FLEURY	Amélie	
R57	FLOIRAC	William	
@122	FONTANEL	Jacques	
C110	FOURATIER	Vanessa	
@165	FOURATIER	Vanessa	
R86	FRAUX	Michel	
C101	GALLIARD	Jean-François	Conseil départemental 12
R81	GARIBAL	Thérèse Et Francis	
@18	GARRIC	Magali	
@125	GARROUSTE	Bernard	
@149	GARROUSTE	Bernard	
R53	GINESTET	Pascal	
R54	GINESTET	Paul	
C115	GINESTET	Louis-François	
@130	GINESTET	Sylviane	
R151	GINESTET	Louis-François	
R160	GINESTET	Nelly	
R48	GIROU	Marie-Claude	
R161	GIROUD	Marine Et Jacques	
R93	GLEYAL	Stéphan	
R168	GOMEZ	Colette	
@61	GUILLAUME	Marc	
C113	HANZALIK	Béatrice	
R85	IMBERT	Sébastien	
R87	IMBERT	Valérie	FDSEA St. Santin
@135	JAUNEAU	Marie	
R37	JOFFRE	Jérémy	
R40	JOFFRE	François	
@91	JOFFRE	David	
R96	JOFFRE	Jonathan	
@137	JOFFRE GINESTET	Marlène	
@70	LABARTHE	Alain	
R145	LABARTHE	Alain Et Marise	
R44	LABRO	Jacques	
R79	LAC	Michel	
R157	LACOMBE	Patricia	
R31	LAGARDE	Bernard	
R158	LATATPUË	Jeannie	
R12	LAZUECH	Jean Claude	
@104	LOPEZ	Fabien	Mairie de Firmi
@106	MAIRE DE FLAGNAC	P T	Mairie de Flagnac
R39	MALBOS	Jacques	
C109	MALBOS	Jacques	
R169	MANIEZ	Jean, Elie	
R162	MARION	Noémie	
R144	MARTY	François	Mairie de Decazeville
@67	MICHEL	Laurence	
R121	Mme. M. BURKHARDT		
@103	MONTBROUSSOUS	Gilbert	
@126	MROZEK	Alain	
R159	MURAT	Christian	
@47	NAUDAN	Genevieve, Alain	
R56	NAVARRO	Marc	
R172	NIBEAU	Eliane	
R26	PARIS		
@8	PASSEMAR	Alain	



Liste des requêtes par nom / ordre alphabétique			
Contribution	Nom	Prénom	Organisme
R29	PASSMAR		
R51	PEREIRA	Marlène	
@35	PLÉNACOSTE	Annick	
C22	PONS	Gilles	Mairie de Bouillac
R84	PONS	André	
R139	PRADELS	René	
R16	PUECH/GINOULLAC	Nadine / Claude	
@107	RAFFI	Michel	Mairie de Cransac
C111	RAYET	Christian	
@19	REVERT	Catherine	
C46	REVERT	Catherine	
R28	REVEYRAL	Jean Claude	
R72	REYNES	Jean-Michel	Maire de St-Parthem
R147	ROCCA-FOULQUIER	Elodie	
R41	ROUQUETTE	Michèle	
R50	ROUQUETTE	Claude	
R73	ROUQUETTE	Pierre	
R74	ROUQUETTE	Arlette	
@127	ROUQUETTE	Francois	
@133	ROUQUETTE	Michèle Et Maurice	
C170	ROUQUETTE	Michèle et Maurice	
@166	ROUSSEL	Christian	
R30	ROUX	Bernard	
R11	ROVALDES	Christian	
R75	SALES	Odette et Bernard	
R119	SALES	Odette	
R154	SALES	Michel	
R42	SAMMUT	Marie-Hélène	
@62	SANCHEZ	Yvette	
C21	SANTAFE	Jean Pierre	
R59	SANTAFE	Jean Pierre	
R14	SEGONS	Xavier	
@128	SIRVIN	Christian	
R167	SORS	François	
R120	SOTO	Antoine	
R116	STARK	Pierre	
R146	THOMAS	Michel	
R80	TIEULIE		
R60	TILLET	Serge	
E69	TRAYSSAC	Michel	
R138	TRAYSSAC	Michel	
R88	VERNHES	Brigitte	
C171	VERNHES	Brigitte	
R15	VIGOUROUX	Alain	
E6	VIMINI	Vincent	
@7	VIMINI	Vincent	
R55	ZBICK	Monique	
C23			Mairie de Flagnac
R114			Mairie d'Aubin
@123		Françoise	
@134		Hervé	

Liste des requêtes par numéro d'identification des contributions				
Contribution	Observation	Nom	Prénom	Organisme
E1	1	FERAL	Philippe	
@2	1	DOUBLET	Matthieu	
R3	1	ANONYME		
R3	2	ANONYME		
@4	1	COSENZA	Catherine	
@5	1	CALMETTES	Jean-Louis	
E6	1	VIMINI	Vincent	
@7	1	VIMINI	Vincent	
@8	1	PASSEMAR	Alain	
@9	1	FANJAS-MERCERE	Paul	
R10	1	CASSOUDESALLE	Jean Claude	
R11	1	ROVALDES	Christian	
R12	1	LAZUECH	Jean Claude	
R13	1	CASSOUDESALLE	Jean-Claude	
R14	1	SEGONS	Xavier	
R15	1	VIGOUROUX	Alain	
R16	1	PUECH/GINOUILAC	Nadine / Claude	
R17	1	COUDERC	Marie-Dominique	
@18	1	GARRIC	Magali	
@18	2	GARRIC	Magali	
@18	3	GARRIC	Magali	
@18	4	GARRIC	Magali	
@19	1	REVERT	Catherine	
C20	1	FERAL	Philippe	
C21	1	SANTAFE	Jean Pierre	
C22	1	PONS	Gilles	Mairie de Bouillac
C23	1			Mairie de Flagnac
C23	2			Mairie de Flagnac
C23	3			Mairie de Flagnac
C23	4			Mairie de Flagnac
C23	5			Mairie de Flagnac
C23	6			Mairie de Flagnac
C23	7			Mairie de Flagnac
C24	1	BERTE	Denise	
R25	1	BOUSQUET	Jean Claude	
R26	1	PARIS		
R26	2	PARIS		
R26	3	PARIS		
R27	1	BERTE	Denise	
R27	2	BERTE	Denise	
R28	1	REVEYRAL	Jean Claude	
R29	1	PASSMAR		
R30	1	ROUX	Bernard	
R31	1	LAGARDE	Bernard	
R32	1	ANTOINE	Christian	
@33	1	AULAS	Marie-Dominique	
@34	1	FLEURY	Amélie	
@35	1	PLÉNACOSTE	Annick	
@35	2	PLÉNACOSTE	Annick	
@35	3	PLÉNACOSTE	Annick	
@36	1	FERNANDEZ	Michèle	
R37	1	JOFFRE	Jérémy	
R38	1	DELSOL	Robert	
R39	1	MALBOS	Jacques	
R40	1	JOFFRE	François	
R41	1	ROUQUETTE	Michèle	
R42	1	SAMMUT	Marie-Hélène	
R43	1	CENTRES	Jean Marie	
R44	1	LABRO	Jacques	
R45	1	FEL	Christophe	
C46	1	REVERT	Catherine	
@47	1	NAUDAN	Genevieve, Alain	
R48	1	GIROU	Marie-Claude	
R48	2	GIROU	Marie-Claude	
C49	1	BASTIDE	Bernard	
R50	1	ROUQUETTE	Claude	

Liste des requêtes par numéro d'identification des contributions				
Contribution	Observation	Nom	Prénom	Organisme
R51	1	PEREIRA	Marlène	
R52	1	CANCES	Philippe Christophe	
R53	1	GINESTET	Pascal	
R54	1	GINESTET	Paul	
R55	1	ZBICK	Monique	
R56	1	NAVARRO	Marc	
R57	1	FLOIRAC	William	
R57	2	FLOIRAC	William	
R58	1	CARRIER	Nadine	
R59	1	SANTAFE	Jean Pierre	
R60	1	TILLET	Serge	
@61	1	GUILLAUME	Marc	
@62	1	SANCHEZ	Yvette	
@63	1	CANAC	Bernard	
@63	2	CANAC	Bernard	
@64	1	BROUSSAL	Yves	
@65	1	FEL	Céline	
@66	1	BOUSQUET	Romain	
@67	1	MICHEL	Laurence	
@67	2	MICHEL	Laurence	
@67	3	MICHEL	Laurence	
C68	1	CAMMAS	Françoise	
E69	1	TRAYSSAC	Michel	
@70	1	LABARTHE	Alain	
R71	1	CHASTAMD	Claude	
R72	1	REYNES	Jean-Michel	Maire de St-Parthem
R72	2	REYNES	Jean-Michel	Maire de St-Parthem
R72	3	REYNES	Jean-Michel	Maire de St-Parthem
R72	4	REYNES	Jean-Michel	Maire de St-Parthem
R72	5	REYNES	Jean-Michel	Maire de St-Parthem
R72	6	REYNES	Jean-Michel	Maire de St-Parthem
R72	7	REYNES	Jean-Michel	Maire de St-Parthem
R72	8	REYNES	Jean-Michel	Maire de St-Parthem
R73	1	ROUQUETTE	Pierre	
R74	1	ROUQUETTE	Arlette	
R75	1	SALES	Odette et Bernard	
R76	1	BROUSSAL	Yves	
R77	1	BOS	Pierre	
R77	2	BOS	Pierre	
R77	3	BOS	Pierre	
R78	1	COURVEDE	Guy	
R79	1	LAC	Michel	
R80	1	TIEULIE		
R80	2	TIEULIE		
R81	1	GARIBAL	Thérèse Et Francis	
R82	1	DANGLES	Joël	
R83	1	BOYER	Evelyne	
R84	1	PONS	André	
R85	1	IMBERT	Sébastien	
R86	1	FRAUX	Michel	
R87	1	IMBERT	Valérie	FDSEA St. Santin
R88	1	VERNHESES	Brigitte	
R89	1	FELGINES	Didier	
R90	1	DALMON	Bernard	
R90	2	DALMON	Bernard	
R90	3	DALMON	Bernard	
R90	4	DALMON	Bernard	
@91	1	JOFFRE	David	
R92	1	COPELRINSTI	Jacques	
R93	1	GLEVAL	Stéphan	
R94	1	BATTUT		
R95	1	COUDREC	Marie-Dominique	
R96	1	JOFFRE	Jonathan	
@97	1	ARNAL	Joel	
R98	1	CHASTAGNOL		
R99	1	Anonyme		
@100	1	ARNAL	Joel	
C101	1	GALLIARD	Jean-François	Conseil départemental 12

Liste des requêtes par numéro d'identification des contributions				
Contribution	Observation	Nom	Prénom	Organisme
C102	1	BARBERGER	Philippe	
C102	2	BARBERGER	Philippe	
@103	1	MONTBROUSSOUS	Gilbert	
@104	1	LOPEZ	Fabien	Mairie de Firmi
@104	10	LOPEZ	Fabien	Mairie de Firmi
@104	2	LOPEZ	Fabien	Mairie de Firmi
@104	3	LOPEZ	Fabien	Mairie de Firmi
@104	4	LOPEZ	Fabien	Mairie de Firmi
@104	5	LOPEZ	Fabien	Mairie de Firmi
@104	6	LOPEZ	Fabien	Mairie de Firmi
@104	7	LOPEZ	Fabien	Mairie de Firmi
@104	8	LOPEZ	Fabien	Mairie de Firmi
@104	9	LOPEZ	Fabien	Mairie de Firmi
@105	1	CANNAC	Michel	
@106	1	MAIRE DE FLAGNAC	P T	Mairie de Flagnac
@107	1	RAFFI	Michel	Mairie de Cransac
@107	2	RAFFI	Michel	Mairie de Cransac
@107	3	RAFFI	Michel	Mairie de Cransac
@107	4	RAFFI	Michel	Mairie de Cransac
@107	5	RAFFI	Michel	Mairie de Cransac
@107	6	RAFFI	Michel	Mairie de Cransac
@107	7	RAFFI	Michel	Mairie de Cransac
@108	1	DELMON	Yannick	
C109	1	MALBOS	Jacques	
C110	1	FOURATIER	Vanessa	
C111	1	RAYET	Christian	
C112	1	FALIP	Jean Paul	
C113	1	HANZALIK	Béatrice	
R114	1			Mairie d'Aubin
R114	2			Mairie d'Aubin
C115	1	GINESTET	Louis-François	
C115	2	GINESTET	Louis-François	
C115	3	GINESTET	Louis-François	
R116	1	STARK	Pierre	
@117	1	BROUSSAL	Jean-Luc	Maire de St Santin de Maurs
@118	1	BOUAKIL	Camille	Société Valeco
R119	1	SALES	Odette	
R120	1	SOTO	Antoine	
R120	2	SOTO	Antoine	
R121	1	Mme. M. BURKHARDT		
R121	2	Mme. M. BURKHARDT		
R121	3	Mme. M. BURKHARDT		
@122	1	FONTANEL	Jacques	
@122	2	FONTANEL	Jacques	
@123	1		Françoise	
@123	2		Françoise	
@123	3		Françoise	
@124	1	BARBERGER	Françoise	
@125	1	GARROUSTE	Bernard	
@125	10	GARROUSTE	Bernard	
@125	2	GARROUSTE	Bernard	
@125	3	GARROUSTE	Bernard	
@125	4	GARROUSTE	Bernard	
@125	5	GARROUSTE	Bernard	
@125	6	GARROUSTE	Bernard	
@125	7	GARROUSTE	Bernard	
@125	8	GARROUSTE	Bernard	
@125	9	GARROUSTE	Bernard	
@126	1	MROZEK	Alain	
@126	2	MROZEK	Alain	
@126	3	MROZEK	Alain	
@127	1	ROUQUETTE	Francois	
@128	1	SIRVIN	Christian	
@129	1	CHARRIÉ	Jacqueline	
@130	1	GINESTET	Sylviane	
@131	1	CHARRIÉ	Jacqueline	
@132	1	BONTEMPS	Nadine	
@132	2	BONTEMPS	Nadine	

Liste des requêtes par numéro d'identification des contributions				
Contribution	Observation	Nom	Prénom	Organisme
@132	3	BONTEMPS	Nadine	
@132	4	BONTEMPS	Nadine	
@133	1	ROUQUETTE	Michèle Et Maurice	
@134	1		Herve	
@135	1	JAUNEAU	Marie	
@136	1	AYORA	Amélia	
@136	2	AYORA	Amélia	
@136	3	AYORA	Amélia	
@136	4	AYORA	Amélia	
@137	1	JOFFRE GINESTET	Marlène	
@137	2	JOFFRE GINESTET	Marlène	
R138	1	TRAYSSAC	Michel	
R139	1	PRADELS	René	
R140	1	CAUSSANEL	Jean-Luc	
R141	1	FANJAS-MERCERE	Raoul	
R142	1	ESCAFFRE	Bernard	
R142	2	ESCAFFRE	Bernard	
R143	1	ESCAFFRE	Bernard	
R143	2	ESCAFFRE	Bernard	
R144	1	MARTY	François	Mairie de Decazeville
R144	2	MARTY	François	Mairie de Decazeville
R144	3	MARTY	François	Mairie de Decazeville
R145	1	LABARTHE	Alain Et Marise	
R146	1	THOMAS	Michel	
R147	1	ROCCA-FOULQUIER	Elodie	
R148	1	CORRET	Patrick	
@149	1	GARROUSTE	Bernard	
@149	2	GARROUSTE	Bernard	
@149	3	GARROUSTE	Bernard	
R150	1	ARNAL	Alain	
R151	1	GINESTET	Louis-François	
R152	1	CAMMAS	Françoise	
R153	1	DELBOSC	Michel	Association ADEBA
		CALMETTES	Jean-Louis	
R153	2	DELBOSC	Michel	Association ADEBA
		CALMETTES	Jean-Louis	
R153	3	DELBOSC	Michel	Association ADEBA
		CALMETTES	Jean-Louis	
R154	1	SALES	Michel	
@155	1	CALMETTES	Jean-Louis	
R156	1	CHANIÉ	Jacqueline	
R157	1	LACOMBE	Patricia	
R157	2	LACOMBE	Patricia	
R158	1	LATATPUÈ	Jeannie	
R159	1	MURAT	Christian	
R160	1	GINESTET	Nelly	
R161	1	GIROUD	Marine Et Jacques	
R161	2	GIROUD	Marine Et Jacques	
R162	1	MARION	Noémie	
@163	1	ESCOUDE	Nelly	
@163	2	ESCOUDE	Nelly	
@163	3	ESCOUDE	Nelly	
@163	4	ESCOUDE	Nelly	
@163	5	ESCOUDE	Nelly	
@164	1	BOUYSSOU	Christian	
@165	1	FOURATIER	Vanessa	
@166	1	ROUSSEL	Christian	
@166	2	ROUSSEL	Christian	
@166	3	ROUSSEL	Christian	
@166	4	ROUSSEL	Christian	
R167	1	SORS	François	
R168	1	GOMEZ	Colette	
R169	1	MANIEZ	Jean, Elie	
C170	1	ROUQUETTE	Michèle et Maurice	
C171	1	VERNHES	Brigitte	
R172	1	NIBEAU	Eliane	

## **Annexe 4 :**

# **Courriers échangés entre la commission d'enquête et Decazeville Communauté**

- **Lettre « Procès-verbal de synthèse de l'enquête publique »** (Commission d'enquête)
- **Lettre « Demande de réunion / PV de synthèse »** (Commission d'enquête)
- **Lettre « Réponse au PV de synthèse »** (Decazeville Communauté)
- **Lettre « Prolongation des délais post-enquête »** (Decazeville Communauté)

Sabine NASCINGUERRA  
Jacques GAYRAUD  
Christian SOULIE

**Decazeville Communauté**  
Monsieur le Président  
Monsieur le Vice-Président en charge de l'urbanisme  
Monsieur le Directeur du Service urbanisme

*16 octobre 2020*

**Objet : Procès-verbal de synthèse de l'enquête publique « PLUi-H »**

Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président, Monsieur le Directeur,

Comme prévu par l'article R. 123-18 du Code de l'environnement, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le procès-verbal de synthèse de l'enquête publique concernant le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local d'habitat

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous préciser le point de vue de la collectivité par rapport aux observations du public.

Veillez accepter, Messieurs, nos salutations sincères.



Sabine Nascinguerra



Jacques Gayraud



Christian Soulié



Decazeville, le 10 décembre 2020

**Le président**

**aux membres de la commission  
d'enquête PLUi-h**

**Mme Sabine NASCINGUERRA  
M Christian SOULIE  
M Jacques GAYRAUD**

*service Habitat Urbanisme  
affaire suivie par L.GINESTE*

nos réf. : 2020/LG/D1255

**OBJET : présentation des réponses à la commission d'enquête**

Madame, messieurs,

Vous êtes conviés à participer à la réunion de présentation des réponses à la commission d'enquête qui aura lieu

**LUNDI 14 DECEMBRE 2020**  
de 9h à 13h  
salle du Banel  
Maison de l'industrie 12300 Decazeville

Je vous prie de croire, madame, messieurs, en l'assurance de mes salutations respectueuses

Le président  
de la Communauté de communes



**François MARTY**



Sabine NASCINGUERRA  
Jacques GAYRAUD  
Christian SOULIE

**Decazeville Communauté**  
Monsieur le Président  
Monsieur le Vice-Président en charge de l'urbanisme  
Monsieur le Directeur du Service urbanisme

3 décembre 2020

**Objet : PLUiH - Réponses du maître d'ouvrage au PV de synthèse ?**

Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président, Monsieur le Directeur,

Pourriez-vous s'il vous plaît nous donner des nouvelles au sujet des réponses de la collectivité au PV de synthèse de l'enquête publique que nous vous avons transmis le 16 octobre ?

L'article R123-19 du code de l'environnement prévoit la remise du rapport et des conclusions dans un délai d'un mois après la fin de l'enquête. Ce délai peut être rallongé sur demande de la commission d'enquête et / ou du maître d'ouvrage si le nombre ou la complexité des contributions du public le justifient. Ce qui ne semble pas être particulièrement le cas pour l'enquête de ce projet de PLUiH.

La commission d'enquête comprend que le contexte "COVID" peut ralentir / compliquer les échanges et les prises de position par les élus, mais s'étonne du manque de réaction de votre part au sujet du PV de synthèse, et ceci plus de 45 jours après que nous vous l'avons transmis et malgré plusieurs demandes par mail ou téléphone de notre part.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous proposer rapidement une date pour une réunion d'échange. Si une réunion ne peut pas être envisagée, merci de nous transmettre vos réponses par écrit.

Veillez accepter, Messieurs, nos salutations sincères.



Sabine Nascinguerra



Jacques Gayraud



Christian Soulié



Decazeville, le **23 DEC. 2020**

**Le président**

à

**aux membres de la  
commission d'enquête PLUi-h  
Mme S NASCINGUERRA  
MM Ch SOULIE et J GAYRAUD**

*service Urbanisme Habitat  
affaire suivie par L.GINESTE*

nos réf. : 2020/LG/D2845

**OBJET : projet de PLUi-h - de Decazeville communauté**

Madame, Messieurs,

L'article L 132-15 du code de l'Environnement dispose que le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête doivent être remis dans un délai de 30 jours à compter de la fin de l'enquête publique.

Une faculté est cependant octroyée pour reporter ce délai.

L'état d'urgence sanitaire déclaré le 17 octobre 2020, prolongé depuis, a perturbé le bon fonctionnement de nos services.

A ce titre, avec votre accord, l'enquête publique de notre PLUi-h, s'étant conclue le 5 octobre 2020, je vous confirme que ce délai est reporté de deux mois, soit au 6 janvier 2021.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire, Madame, Messieurs, en l'assurance de mes salutations respectueuses

Le président  
de la Communauté de communes



François MARIY

**Annexe 5 :**  
**6 registres d'enquête publique**  
**+ lettres**  
**+ courriels**

Les 6 registres ainsi que l'ensemble des contributions sont consultables au siège de Decazeville Communauté.